

pas s'être rétréci de beaucoup. Voilà un problème que nous avons longuement examiné.

**Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche):** Je l'admets. C'est toujours un facteur qu'on ne devrait pas négliger, à savoir que les provinces Atlantiques connaissent le plus fort taux de chômage.

**Le docteur McQueen:** C'est exact.

**Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche):** Ce qui va à l'encontre de ce dont nous parlons. Je l'admets.

Je voulais savoir, monsieur le président, si le Conseil peut nous fournir le nombre d'assistés sociaux au Canada, en 1968, par province?

**Le docteur McQueen:** Sénateur, je dois vous demander ce que vous entendez par «assistés sociaux»?

**Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche):** Ceux qui reçoivent l'assistance sociale de n'importe quelle source.

**Le docteur McQueen:** Je ne voudrais pas argumenter sur les détails, mais nous devons déterminer ce qu'on entend par programme d'assistance sociale. Tous ceux qui ont des enfants reçoivent des allocations familiales. Ce n'est pas ce qui nous préoccupe.

**Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche):** Pour moi, les pensions de vieillesse, les allocations familiales ne sont pas de l'assistance sociale. Je les exclus. Je parle des personnes qui reçoivent de certains bureaux soixante, quatre-vingt ou cent dollars. C'est de ceux-là que je parle. Combien y a-t-il de Canadiens vivant au-dessus du niveau de pauvreté qui touchent de l'assistance sociale, non pas ceux qui sont au-dessous de ce niveau, car ils y ont droit, comme les veufs, les invalides etc. Je l'admets. J'aimerais qu'on me dise, le moment venu, le nombre de personnes qui touchent de l'assistance sociale au Canada et qui vivent au-dessus du niveau de pauvreté.

**Le sénateur McGrand:** Je peux risquer une explication. Autrefois, au Nouveau-Brunswick, celui qui ne pouvait pas gagner sa vie et demandait de l'assistance était un pauvre qui vivait de l'assistance municipale versée par la paroisse. On a supprimé cette formule, il y a quelques années, et l'homme fut inscrit à l'assistance sociale (j'ignore l'expression exacte) versée par la province plutôt que par la municipalité, et cet homme n'est plus considéré comme un indigent. Ce sont ces cas que vous avez peut-être à l'esprit.

**Le président:** Pas tout à fait.

**Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche):** Pas ces cas-là.

**Le sénateur McGrand:** Il y a des indigents qui touchaient l'assistance municipale et cela, il y a à peine sept, huit ou dix ans.

**Le président:** Pourriez-vous mieux poser votre question, sénateur?

**Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche):** Je ne me préoccupe pas de ceux qui sont vraiment pauvres et qui touchent des prestations. J'aimerais connaître le nombre de ceux qui tirent l'assistance sociale d'une source ou d'une autre et qui vivent au-dessus du niveau de pauvreté.

**Le président:** Il est évident que s'il vit au-dessus du niveau de pauvreté, il ne devrait pas bénéficier de l'assistance sociale.

**Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche):** C'est là le hic.

**Le président:** Il ne devrait pas vivre de l'assistance sociale, sauf à certaines époques, à la suite d'une longue période de chômage. Comment est-ce possible, bien que le docteur McQueen nous ait cité des cas—et j'en connais aussi—de personnes qui ont accepté de travailler à des salaires plus bas que les sommes qu'elles recevraient de l'assistance sociale. Votre question m'a intrigué un peu.

**Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche):** J'y reviendrai plus tard, dans des circonstances différentes.

**Le docteur McQueen:** Il y a d'une part des chiffres sur les dépenses sociales des différents paliers de gouvernement. Certains de ces gouvernements peuvent vous dire le nombre de personnes qui recevaient des prestations. Mais nous nous sommes fondés sur une autre série de chiffres à propos du nombre des gagne-petit au Canada. Nous avons pu les ventiler et déterminer les facteurs importants de ces bas revenus, et le rôle joué par les paiements d'appoint et autres secours, mais je suis certain que ces chiffres ne permettent pas de répondre à la question de savoir combien de personnes aidées par les municipalités ne sont pas pauvres. Je doute qu'on puisse en ce moment, obtenir un chiffre global de ces cas au Canada. Certaines municipalités peuvent vous en donner une idée si on leur explique ce qu'est le niveau de